

**VILLE DE BRIARE**

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	29

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 14 novembre, s'est réuni en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

**Présents :**

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAUT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame KHEDDAR Haïate ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur DENIZOT Gabriel ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame LECLERC Sylvie ; Monsieur ADOUL Jean-Pierre.

**Absents excusés :**

Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Madame GABRIEL Mélanie ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Madame GUINAND Alexandra ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice.

**Procuration a été donnée à :**

Monsieur CHARMETANT Alain donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline.  
Madame NIANG Kiné donne procuration à Monsieur BOUGUET Pierre-François.  
Madame GABRIEL Mélanie donne procuration à Madame ACIMOVIC Cennet.  
Madame MARISSAL Bénédicte donne procuration à Madame VICHERAT Valérie.  
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige.  
Monsieur GAGNEPAIN Patrice donne procuration à Monsieur FAISY Fabien.

Madame LAURENT Jacqueline est nommée secrétaire de séance.

**Délibération N° 2025-098 : RÉVISION DU NOMBRE D'ADJOINTS MUNICIPAUX.**

Considérant que Madame VICHERAT Valérie, a démissionné de son poste de première adjointe en juillet 2025 ;

Considérant que le Sous-Préfet a accepté sa démission le 21 juillet dernier ;

**Considérant que le Conseil municipal a été informé de la démission de Madame VICHERAT Valérie ;**

**Considérant la délibération n° 2020-028 du 04 juillet 2020 ayant établi à sept le nombre d'adjoints ;**

**Considérant que conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, lorsqu'un poste d'adjoint devient vacant, il appartient au Conseil municipal de redéfinir le nombre d'adjoints fixé par délibération ;**

**Considérant qu'il est proposé en raison de cette vacance de ramener le nombre d'adjoints à six ;**

**Considérant que par voie de conséquence, les adjoints actuellement en fonction remonteront chacun d'un rang.**

**Le Conseil municipal,**

Après en avoir délibéré, à la majorité, par 19 voix POUR ; par 10 voix CONTRE (Mme GABRIEL Mélanie ; Mme BOURGOIN Evelyne ; M. GAGNEPAIN Patrice, Mme KHEDDAR Hiaite ; M. FAISY Fabien ; M. DENIZOT Gabriel ; Mme ACIMOVIC Cennet ; Mme LECLERC Sylvie ; M. GARDINIER Frédéric ; M. ADOUL Jean-Pierre).

- **APPROUVE la révision du nombre d'adjoints municipaux à 6 à compter de ce jour, afin de garantir une représentation adéquate au sein du Conseil municipal.**
- **DIT que par voie de conséquence, les adjoints actuellement en fonction remonteront chacun d'un rang dans l'ordre des adjoints.**

Le 24 novembre 2025

La Secrétaire de séance,



Jacqueline LAURENT

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET